

FRAIS DE VISA

Montant / Catégorie	Plein tarif	Tarifs réduits	Gratuité
Visa Schengen et Visa de transit aéroportuaire	52 000 FCFA	26 000 FCFA (enfants âgés de 6 à 12 ans)	Enfants de moins de 6 ans, conjoints de ressortissants français et membres de famille de ressortissant UE-EEE-Suisse. Autres cas : consulter les pages pays
Visa de court séjour pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique La Réunion, Saint-Martin et Saint-Barthélemy	39 000 FCFA	23 000 FCFA (enfants âgés de 6 à 12 ans)	Enfants de moins de 6 ans, conjoints de ressortissants français et membres de famille de ressortissant UE-EEE-Suisse. Autres cas : consulter les pages pays
Visa de long séjour	65 000 FCFA	33 000 FCFA ² (étudiants présentant une attestation Campus France)	Conjoints de ressortissants français, boursiers du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger ou d'une fondation étrangère et bénéficiaire d'un programme de l'UE. Autres cas : consulter les pages pays
Enfant adopté	10 000 FCFA ³	--	--
Visa de court séjour pour la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte et les Terres australes et antarctiques françaises	6 000 FCFA		Enfants de moins de 6 ans, conjoints de ressortissants français et membres de famille de ressortissant UE-EEE-Suisse. Autres cas : consulter les pages pays

¹ les frais de dossier des ressortissants des pays suivants : Albanie*, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie*, Géorgie*, Macédoine du Nord*, Moldavie*, Monténégro*, Russie, Ukraine* sont fixés à 25 000 FCFA pour les visas d'entrée et de court séjour en application d'un accord de facilitation (* titulaires de passeports non-biométriques).

² tarif réduit accordé aux étudiants dont le dossier a été examiné par un Centre pour les études en France.

³ lorsque l'adoptant (ou l'un des adoptants est de nationalité française ; ce tarif est valable pour l'ensemble du territoire français.